

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 décembre 2019

PRÉSENTS : Mmes Christine NÉMOZ, Catherine TEILLON, Danielle FAVIER, Dominique GADOU,
MM. Jean BELANTAN, Maurice BELANTAN, André CHABERT, Bernard PIÉGAY,
Gérard CHABOUD-GRILÉ, Aimé VUAILLAT, Guillaume ARRU-GALLART,

ABSENTS (excusés) : Mme Martine MÉRAUD, avec pouvoir à Mme Christine NEMOZ,
M. Gérald REVEYRAND avec pouvoir à M. Maurice BELANTAN,
Mme Monique PERRIOL avec pouvoir à M. André CHABERT,
M. Jean-Marc GUILLET,
Mme Gésabelle GIROUD,
Mme Isabelle COURTIAL,
M. Damien RIGOLLET.

Secrétaire de séance : Madame Christine NEMOZ.

Remarque sur le précédent compte rendu : Mme Danielle FAVIER était présente à la réunion.

I. Convention mise à disposition de personnel par la commune de Saint Sorlin de Morestel

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a possibilité d'utiliser le personnel technique de la commune de Saint Sorlin de Morestel. Une convention de mise à disposition de personnel pourrait être signée entre les deux communes : Mademoiselle Nellie BIARD, employée de la commune de Saint Sorlin De Morestel serait affectée au service technique la commune de Vezeronce-Curtin pour 16 heures par semaine. La convention serait conclue pour une durée déterminée d'un an à partir du 01/01/2020. Toute modification ou renouvellement ferait l'objet d'un avenant. La commune de Vezeronce-Curtin rembourserait à la commune de Saint Sorlin De Morestel une participation correspondant à 16 heures par semaine. Après discussion, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord pour cette convention. Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition entre les deux communes.

II. Cheminement doux Route de Morestel : Maîtrise d'œuvre ELLIPSE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet d'aménagement de sécurité sur la RD 16 PHASE N°5 qui doit améliorer la sécurité des usagers. Il convient de confier le contrat de maîtrise d'œuvre du projet à un bureau d'études. Plusieurs offres sont étudiées.

Après discussion, le Conseil municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre de ce projet « aménagement de sécurité sur la RD16 PHASE N°5" à :

ELLIPSE à Morestel (Isère) pour un montant de 8 238,60 € T. T. C..

Il autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre.

III. Accès Hôtel des Voyageurs via le parking mairie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande d'accès de l'Hôtel des Voyageurs sur le parking de la mairie : accès piéton seulement par un portillon. Cela devra se faire par acte notarié.

IV. Risographes (duplicopieurs)

Les RISOGRAPHES (école et mairie) seront changés : conditions à étudier et à voir en début d'année.

V. Travaux de voirie

Plusieurs devis sont étudiés pour :

Réparation de la grille d'égout vers l'arrêt bus au centre du village :

ETS PAILLET : 1813 € TTC

ETS BEAUD : 2 844 € TTC

Réparation pont Pillardin :

ETS PAILLET : 1980 € TTC

ETS BEAUD : 2 436 € TTC

L'entreprise la moins disante est retenue.

VI. Visite des travaux de l'école

L'ouverture du restaurant scolaire est prévue le 16 janvier 2020.

Monsieur le maire propose une visite des locaux le 4 janvier 2020 à 9 h 30